

Il est devenu courant en cette fin de XXe siècle d'affirmer que l'individualisme représente à la fois le propre de la civilisation occidentale et l'épicentre de la modernité. (...) Mais il n'est pas sûr que tout le monde entende la même chose sous ce mot dont le caractère polysémique et parfois dégradé avait déjà été relevé par Max Weber (« Le terme "individualisme" recouvre les notions les plus hétérogènes que l'on puisse imaginer... Une analyse radicale de ces concepts, du point de vue historique, serait à présent d'un intérêt fort précieux pour la science », dit-il dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*) (...)

Exposer ce qu'ont été les grandes étapes de l'histoire intellectuelle de cet individualisme et identifier les facteurs du procès d'individualisation de la vie sociale qu'il recouvre impose donc au préalable de dissiper les malentendus induits par des usages banalisés, parasités et dégradés.

La nature humaine est individuelle. L'individualisme repose avant tout sur la conviction que l'humanité est composée non pas d'abord d'ensembles sociaux (nations, classes...) mais d'individus : d'êtres vivants indivisibles et irréductibles les uns aux autres, seuls à ressentir, agir et penser réellement. Cette figure de l'individu renvoie à un état de séparation originelle qui, en rendant chaque être humain différent et unique, constitue chacun d'eux en une unité singulière (ipséité) relativement autosuffisante. L'homme n'est donc pas la simple cellule d'un organisme social qui en serait la finalité et le prédéterminerait, ou la partie d'un tout qui la précéderait et le transcenderait comme le veut la vision opposée du *holisme* (du grec *holos* : un tout) pour qui existent en premier des entités supra-individuelles globales (le groupe, la société...) agissant comme des superindividus (d'un point de vue individualiste, ces « êtres sociaux » sont de pures fictions). (...)

L'individualisme ne s'oppose pas à la société mais au communautarisme. Sauf dans certaines de ses formulations les plus radicales (axées sur l'illusion de l'autosuffisance solipsiste ou isolationniste), l'individualisme ne nie pas plus la réalité primordiale du « sociétal » que la nécessité de l'organisation sociale. Qu'il s'énonce au niveau de l'individu universel, d'un individu particulier ou de la pluralité concrète des individus, il intègre leur inscription empirique dans un habitus culturel qui leur est antérieur et les imprègne originellement ainsi que leur interdépendance ultérieure au sein du réseau des relations obligées et désirées avec les autres. Mais il refuse de réduire l'individu au simple état de « produit » (passif) de ces déterminations et de ne voir en lui qu'un « animal social ». Non seulement ces don-

nées de fait n'entraînent aucune obligation de droit, mais pour l'individualisme, l'individu peut et doit les dépasser en s'en nourrissant pour librement coopérer avec ses semblables et surtout ceux qu'il choisit. De la synergie et de la logique de ces interactions (l'interindividuel) émergent des modes de socialité contractuels et un ordre social spontané que viennent encadrer des principes d'organisation juridico-politiques protecteurs de la liberté individuelle et générateurs d'une société ouverte.

C'est au nom de cet idéal que l'individualisme refuse non pas la société en soi mais précisément la société close – de loin le type sociétal le plus répandu dans le monde et qui prédominait partout à l'origine. Organisée selon le schéma « holiste », elle subordonne en effet hiérarchiquement les individus au « tout » organique de la communauté. Soudé aux autres malgré lui, soumis à des modèles et valeurs dont il n'est en rien l'auteur et qui en font le moyen de fins sociales qui le dépassent, l'individu s'y trouve par suite plus ou moins fortement privé de liberté. L'individualisme s'oppose donc d'une manière absolue à ce mode d'organisation globalement communautaire qui, en Occident du moins, a progressivement abandonné la forme traditionnelle du tribalisme pour prendre celle du collectivisme propre aux systèmes totalitaires mais aussi, dans une certaine mesure, aux modernes sociétés surétatisées.

Sous la relative simplicité de son paradigme « matriciel », la réalité historique et vécue de l'individualisme se révèle d'une grande complexité, due à l'extrême diversité de ses niveaux de manifestation, des multiples dimensions de l'activité humaine où il intervient et des visages très contrastés qu'il peut y revêtir. (...)

Les domaines susceptibles de recevoir une interprétation ou une pratique individualiste sont eux-mêmes fort variés : il y a ainsi un individualisme sociologique, politique, économique mais aussi religieux, éthique, voire même épistémologique et philosophique ou des dimensions sociologiques, politiques, économiques, etc., de l'individualisme qui ne sont pas nécessairement complémentaires les uns des autres. Assurément, la « configuration » individualiste trouve matière à s'incarner dans tous les champs imaginables de l'activité humaine.

Cette richesse polydimensionnelle se décline en une vaste pluralité d'expressions au sein de chaque champ considéré : sous la catégorie trop générale de l'individualisme, ce sont des individualismes qui y coexistent et parfois s'y concurrencent. (...) Sur le plan idéologico-politique rivalisent des versions

anarchistes (Stirner), démocratiques (Durkheim), libérales (Locke), aristocratiques (Nietzsche) et conservatrices (Hayek) du primat de la liberté de l'individu. Et on ne saurait identifier le narcissisme de masse repéré par Tocqueville puis Lipovetsky à l'élitisme du libre entrepreneur célébré par Ayn Rand ou au goût farouche de la solitude que cultivent aussi bien un Sade qu'un Kierkegaard.

Cette extrême dispersion des conceptions de l'individualisme est la source de confusions, parfois intentionnelles et malveillantes, qui le réduisent à une seule (souvent dégradée) afin de le disqualifier en tant que configuration globale. C'est ce qui se produit en particulier lorsqu'on l'assimile à l'égoïsme (*ne vivre que pour soi*) alors qu'il est le vecteur d'une éthique universelle des droits de l'homme et qu'il combat les idéologies sacrificielles interdisant à celui-ci de vivre pour soi. Ou bien quand on n'y voit que le culte hédoniste du repli privé sur soi alors qu'il est également porteur d'une exigence de responsabilité individuelle et citoyenne. Un et multiple, l'individualisme peut tout autant donner lieu à une pratique exclusivement centrée sur un « ego » singulier qu'à la reconnaissance humaniste de la valeur absolue de chaque individu.

Si l'individualisme se définit par toute une série de traits caractéristiques (dont l'ensemble cohérent en constitue le « paradigme »), chacun de ceux-ci peut se révéler plus ou moins présent selon l'époque ou la société considérée. Une époque ou une société seront donc d'autant plus individualistes qu'un plus grand nombre de ces traits s'y présente et que chacun d'eux y est pleinement inscrit dans la culture et l'organisation sociale correspondantes. C'est-à-dire, concrètement, et en s'appuyant sur la connexion entre l'individualisme et la primauté de la liberté individuelle de choix, qu'y seront développées la liberté de posséder (droit de propriété), contracter, échanger, entreprendre et concurrencer (économie de marché) ; la liberté de conscience religieuse ; la liberté d'association et d'expression critique ; la liberté en matière de mœurs (choix du conjoint et du mode de conjugalité, possibilité du célibat et de styles de vie égocentriques, égalité des sexes, tolérance de la diversité des préférences sexuelles, affranchissement de la tutelle familiale...).

Mais aussi qu'y prévaudront la multi-appartenance ou l'absence d'appartenance plutôt que l'obligation d'appartenir à vie à un seul groupe ; la mobilité géographique, professionnelle et sociale ; et enfin la protection légale des droits individuels de propriété par ou face à l'Etat ainsi que la possibilité pour les individus citoyens de contrôler celui-ci et

de prendre activement part à l'exercice politique du pouvoir.

Le recensement de cette gamme de « possibles » permet d'éviter le manichéisme induit par l'opposition des deux paradigmes individualisme/holisme (une société est totalement individualiste ou ne l'est pas du tout) et de repérer empiriquement les étapes successives de l'individualisation des comportements et de l'organisation sociale – utile contrepoint de la dimension intellectuelle de l'histoire de l'individualisme qui va être privilégiée ici.

Alain LAURENT, *Histoire de l'individualisme*, 2016.

Vous ferez un **résumé** de ce texte de 1 341 mots en 100 mots $\pm$ 10 %.

Marquez les dizaines de mots et indiquez le **dé-compte** total à la fin de votre copie.

Les formules caractéristiques doivent impérativement être **reformulées**.

Appuyez-vous sur les **liens logiques** du texte, explicites ou implicites, et **faites des paragraphes**.

Prévoyez **une marge** d'au moins 5 ou 6 cm, et **sautez des lignes**.

Il est interdit d'utiliser un stylo-plume ; utilisez un **stylo-bille ou un feutre de couleur bleue ou noire**. Pas de blanc machine, ni d'effaceur.